

Les Libres Savoirs : l'accès aux savoirs et aux compétences clés

*Journées d'information et d'échanges de pratiques pour les conseils régionaux
« Des savoirs de base aux compétences clés : quelle place pour les Régions? »*

Pour la Région Centre, les savoirs de base représentent un enjeu majeur dans la sécurisation des trajectoires professionnelles et personnelles

Objectifs visés :

- Développer la maîtrise durable des savoirs de base par la mise en œuvre d'un service public de proximité capable de répondre aux besoins des actifs et aux effets induits par l'accélération des mutations économiques
- Favoriser par des effets de levier la mise en œuvre du DIF en proposant une offre de formation parfaitement adaptée tant aux attentes des salariés les moins qualifiés que des entreprises.
- Favoriser l'appétence dans une démarche de FTLV en assurant à tous publics l'accès libre à un « socle commun de compétences » (soit, garantir pour chacun la possibilité à s'adapter aux TIC, développer son autonomie et ses capacités de communication).
- Moderniser l'offre de formation par une transformation en profondeur des pratiques pédagogiques pour répondre aux besoins spécifiques des personnes, notamment les publics fragilisés ou à mobilité réduite.

Les moyens mis en oeuvre

- 7 Millions d'euros pour couvrir une offre de formation diversifiée recomposée sous forme de visas qui s'adresse à tous publics âgés de plus de 16 ans et sortis du système de formation initiale;
- Des lieux à même de favoriser une meilleure, lisibilité, accessibilité : « mettre en place un service public régional de proximité pour la maîtrise durable des savoirs de base » est une des conclusions du PRDF mise en œuvre par le Conseil régional du Centre par la labellisation de 26 Espaces Libres Savoirs (ELS) dès 2006
- Une plate forme de gestion pédagogique et un programme d'accompagnement et de professionnalisation des acteurs (Formation aux TIC, notamment à l'organisation de classes virtuelles, mutualisation des ressources, dynamique de réseau..)

■ Un dispositif de plus 36 000 actions de formation/an adaptées sur des périodes courtes sur divers champs:

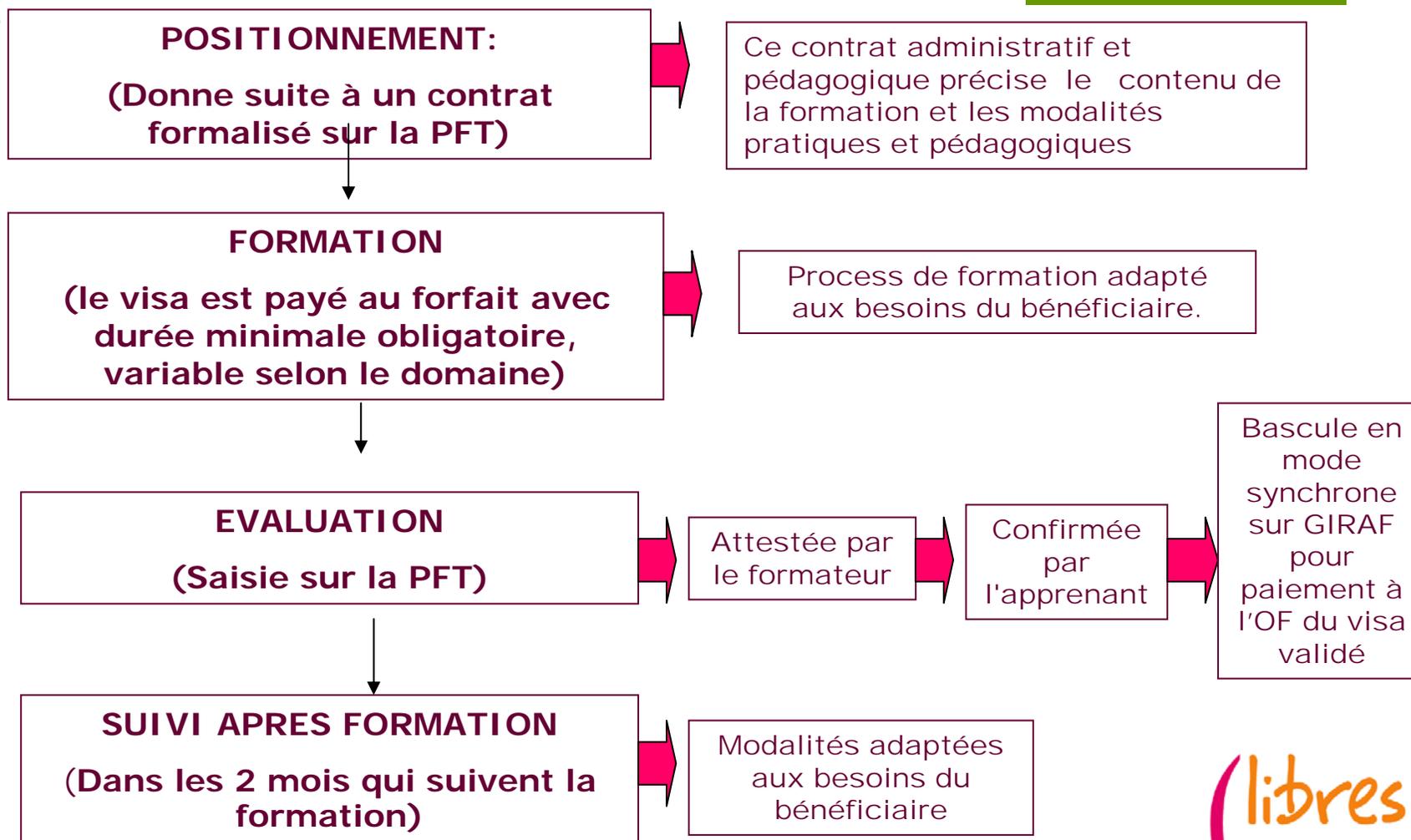
- Internet,
- Bureautique,
- Langues vivantes (anglais, espagnol, allemand)
- Trois en Un (Communication écrite et orale, Maths, Raisonnement logique)
- Eco-citoyen
- Accueil Tourisme
- Compétences jeunes (projet en expérimentation retenu dans le cadre du programme Hirsch « Expérimentations pour les jeunes »)

■ Plus de 186 000 actions visas réalisées depuis 2004, soit, plus de 100 000 bénéficiaires (personnes physiques):

- Les salariés représentent 25% des bénéficiaires
- La majorité des bénéficiaires est de niveau 5 et infra
- Les femmes représentent plus de 67% des bénéficiaires.

Le Visa est une action de formation individualisée, de courte durée en 4 phases

EN
E
T
R
E
S
E
N
O
I
E
S
I
S
E
S
S
E
M
A
S



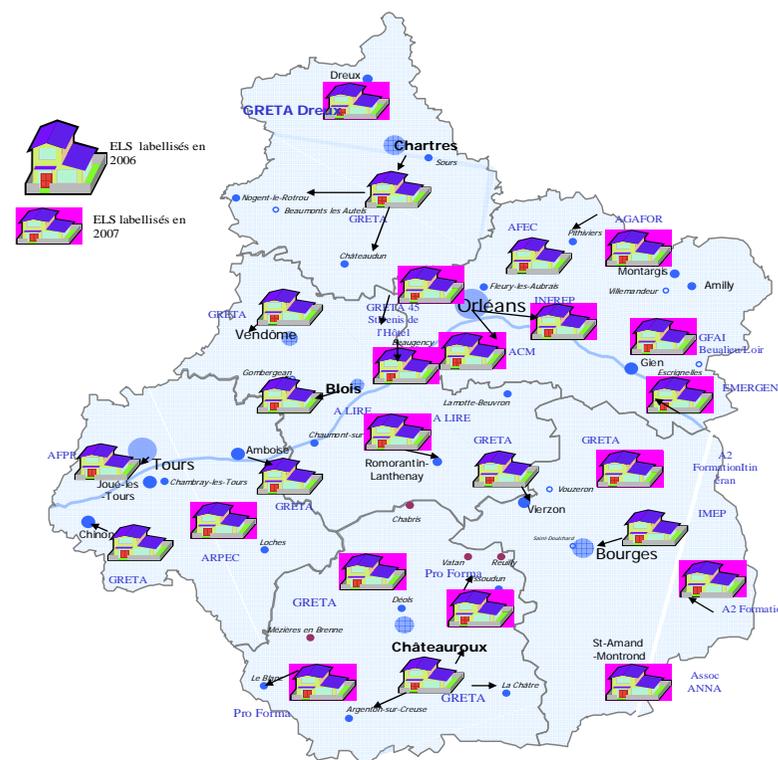
L'ELS est défini comme service régional public de proximité : depuis 2006, 26 Espaces labellisés

■ **Deux fonctions en interaction :**

- fonction essentielle de promotion de l'offre régionale de formation, faire le lien entre les besoins de la population et l'offre de formation disponible ;
- fonction d'organisation et de réalisation des actions de formation *visas*.



Cartographie des Espaces Libres Savoirs labellisés depuis 2006



Plus-value de l'intégration des TIC par le biais de l'utilisation d'une plate forme de gestion pédagogique

■ Pour les formateurs et opérateurs de formation :

- Développement de l'usage des TIC et adaptation de l'offre aux évolutions et mutations
- Effets d'échanges et de mutualisation multipliés, économie de moyens et modernisation des pratiques.

Plus-value de l'intégration des TIC y compris de la FOAD par le biais de l'utilisation d'une plate forme de gestion pédagogique

■ Pour tous les publics :

- Développement de l'usage des TIC
- Relation privilégiée avec les apprenants qui acceptent les enjeux.

■ Pour les publics bénéficiaires en difficulté d'insertion sociale et professionnelle et ayant connu plusieurs échecs scolaires : mêmes constats que pour les formations réalisées avec des publics plus autonomes (niveau V et+) soit :

- Plus d'intérêt pour les matières générales par le biais de la FOAD
- Développement des capacités d'auto formation (capacité d'attention, d'organisation de son temps de travail, formulation de ses besoins...).

■ Pour les jeunes : Permet de les confronter à nouveau à des apprentissages en Français & Mathématiques sans les remettre en situation d'échec :

- Nouveaux modes de communication avec les formateurs
- Plus d'individualisation : prise en compte des rythmes, des progressions individuelles....

Chaque organisme de formation retenu sur des actions de formation aux Visas, signe la charte Libres Savoirs et s'engage à :

- Désigner une personne référente
- Donner les moyens à ses formateurs de participer aux sessions de professionnalisation mises en oeuvre par la Région,
- Participer au moins 3 jours/an à des groupes de travail organisés par la Région, dans l'objectif de construire et de consolider un réseau régional des acteurs des libres savoirs,
- Rendre aisément accessible aux formateurs le matériel TIC nécessaire pour préparer et effectuer leurs interventions liées aux actions de formation (messagerie personnelle),
- Mutualiser les ressources pédagogiques sur la plate-forme Libres Savoirs
- Renforcer les partenariats locaux
- Développer l'accessibilité tant temporelle que géographique aux actions de formation,
- Disposer d'un niveau d'équipement pour l'utilisation de la plate forme Libres Savoirs (PC multimedia , une connexion Internet haut débit)